

<https://47.snuipp.fr/Modifications-des-programmes>



Modifications des programmes

- Métier - Programmes -

Date de mise en ligne : mardi 28 août 2018

Dernière mise à jour : 0000

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Après l'adoption, par le Conseil supérieur des programmes (CSP), des projets de « clarification et d'ajustement » des programmes [1], le ministère publie officiellement, en plein milieu des vacances d'été, les modifications des programmes applicables dès la rentrée 2018.

Textes de référence :

- Programmes d'enseignement
Cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), cycle de consolidation (cycle 3) et cycle des approfondissements (cycle 4) : modification
NOR : MENE1820169A
arrêté du 17-7-2018 - J.O. du 21-7-2018
MEN - DGESCO - MAF 1
<http://www.education.gouv.fr/pid285...>
- Programme d'enseignement moral et civique
École élémentaire et collège : modification
NOR : MENE1820170A
arrêté du 17-7-2018 - J.O. du 21-7-2018
MEN - DGESCO - MAF 1
<http://www.education.gouv.fr/pid285...>

En détail :

- **Cycle 2 :**
30 pages
<http://cache.media.education.gouv.f...>
- **Cycle 3 :**
35 pages
<http://cache.media.education.gouv.f...>
- **Cycle 4 :**
41 pages
<http://cache.media.education.gouv.f...>
- **Éducation morale et civique :**
19 pages
<http://cache.media.education.gouv.f...>

Le gouvernement précédent n'avait pas jugé utile de fournir une version « papier » aux enseignant-es. Cette fois-ci, c'est le BO du 26 juillet qui publie en catimini les modifications applicables dès la rentrée 2018...

[1] Voir l'article : [« Ajustement et clarification » des programmes ?](#)